

Bulletin d'Informations Générales

Déraillement d'un train de marchandises

Mons - 17/02/2026

TABLE DES VERSIONS DU DOCUMENT

Numéro de la version	Sujet de révision	Date
1.0	Première version	03/03/2026

Toute utilisation de ce rapport dans une perspective différente de celle de la prévention des accidents - par exemple celle de définir des responsabilités, et a fortiori des culpabilités individuelles ou collectives - serait effectuée en distorsion totale avec les objectifs de ce rapport, les méthodes utilisées pour le bâtir, la sélection des faits recueillis, la nature des questions posées, et les concepts qu'il mobilise, auxquels la notion de responsabilité est étrangère. Les conclusions qui pourraient alors en être déduites seraient donc abusives au sens littéral du terme. En cas d'incohérence entre certains mots et termes, la version en français fait foi.



2. FAITS BRUTS

Le mardi 17 février 2026, le train E47824, en provenance d'Antwerpen-Noord et à destination de Valenciennes (France), s'est retrouvé en difficulté à hauteur de Quévy et le conducteur a déclaré son train en détresse vers 5h15. Une locomotive diesel a été envoyée comme élément de secours afin de tracter le train en direction de la gare de Mons, où il devait être garé sur une voie d'évitement.

Au cours de cette manœuvre, vers 10h10, le 21^e wagon a déraillé et a basculé à hauteur d'aiguillages de la ligne 96, à l'entrée du grill de la gare de Mons, déversant son chargement sur les voies de la ligne 97 adjacente.



3. ENQUÊTE

Des enquêteurs de l'OEAIF se sont rendus sur le lieu de l'accident pour faire les premières constatations et recueillir les premières informations.

L'enquête est en cours afin de déterminer les facteurs contributifs, organisationnels et systémiques ayant entraîné cet accident.



Organisme d'Enquête sur les Accidents et Incidents Ferroviaires
<http://www.oeaif.be>